



Présidence : Autriche

299ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 14 septembre 2000

Ouverture : 10 h 15
Suspension : 12 h 50
Reprise : 15 h 15
Clôture : 16 h 40

2. Présidence : Mme J. Stefan-Bastl
M. H.-P. Glanzer

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DIMENSION ECONOMIQUE

Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/106/00) (SEC.GAL/108/00), Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/107/00) (SEC.GAL/110/00), Représentant de la Présidence de l'OSCE, Roumanie, France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/465/00), France - Union européenne (Commission européenne) (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/466/00), Turquie, Fédération de Russie, Suisse, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Biélorussie, Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : REPRESENTANT PERSONNEL DE LA
PRESIDENCE EN EXERCICE DE L'OSCE POUR LA
QUESTION DU CONFLIT DONT LA CONFERENCE
DE MINSK EST SAISIE

Représentant personnel de la Présidence en exercice de l'OSCE pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk est saisie, Pays-Bas, Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Ukraine) (PC.DEL/467/00), Canada, France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/468/00), Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique, Arménie, Azerbaïdjan, Présidence

Droit de réponse : Arménie

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Détention de ressortissants étrangers en République fédérale de Yougoslavie* : Présidence, France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/470/00), Etats-Unis d'Amérique, Canada, Norvège
- b) *Situation en Biélorussie* : Présidence, France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/471/00), Pologne, Etats-Unis d'Amérique, Roumanie, Fédération de Russie, Azerbaïdjan, Biélorussie (PC.DEL/474/00), Lituanie
- c) *Elections présidentielles au Kirghizistan* : Présidence, Kirghizistan
- d) *Elections locales en ex-République yougoslave de Macédoine, 10 septembre 2000* : France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/472/00), Présidence (SEC.INF/459/00), Turquie, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, ex-République yougoslave de Macédoine
- e) *Direction de l'Université de Mostar* : Suisse, Bosnie-Herzégovine
- f) *Mémorandum de New-York des Présidents du groupe constitué par la Géorgie, l'Ouzbékistan, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldavie (SEC.DEL/250/00)* : Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de l'Ouzbékistan et de l'Ukraine) (PC.DEL/469/00), Ukraine

- g) *Abolition de la peine de mort* : France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/473/00), Etats-Unis d'Amérique, Suisse, Norvège, Présidence
- h) *Déclaration de Zagreb* : Croatie
- i) *Contributions du Canada aux activités de l'OSCE dans les Balkans* : Canada
- j) *Le cas de M. A. Nikitine* : Canada
- k) *Elections législative et présidentielle en Roumanie, novembre 2000* : Roumanie

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA
PRESIDENCE EN EXERCICE**

*Rencontre de la Présidente en exercice avec le Secrétaire général adjoint de
l'Organisation des Nations Unies chargé des opérations de maintien de la paix* :
Présidence

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

- a) *Réunion régionale des chefs de mission à Sarajevo* : Secrétaire général
(SEC.GAL/111/00)
- b) *Statut du personnel* : Secrétaire général
- c) *Réunions d'information sur le programme REACT/le centre d'opérations* :
Secrétaire général
- d) *Centre d'opérations* : Secrétaire général
- e) *Projet de vidéo sur l'OSCE* : Secrétaire général

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Questions de protocole* : Présidence, Turquie
- b) *Sortie d'un film tadjik* : Tadjikistan

4. Prochaine séance :

Jeudi 21 septembre 2000, à 10 heures, Neuer Saal